



PREFET DES COTES D'ARMOR

Préfecture  
Direction des relations  
avec les collectivités territoriales  
Bureau du développement durable

Saint-Brieuc, le

22 OCT. 2015

Le préfet des Côtes d'Armor

à

Affaire suivie par :  
M.Philippe RICHARD  
Tél : 02.56.57.41.24  
Fax : 02.96.62.44.78  
philippe.richard@cotes-darmor.gouv.fr

Madame le maire de Saint-Jacut-de-la-Mer  
3, rue du Chatelet  
BP9  
22750 SAINT JACUT DE LA MER

**OBJET :** Projet de Plan Local d'Urbanisme (PLU).  
Avis de l'autorité environnementale.

**P. J. :** 1.

Par courrier du 17 juillet 2015, reçu dans mes services le 20 juillet 2015, vous m'avez transmis, pour avis de l'autorité environnementale, le projet de PLU arrêté par délibération du conseil municipal du 4 juin 2015.

Vous trouverez l'attestation ci-jointe vous informant que l'autorité environnementale n'a émis aucune observation.

Pour votre complète information, je vous précise qu'il conviendra de verser ce document au dossier, lors de la mise du projet de PLU, à l'enquête publique.

Pour le Préfet,  
le Secrétaire Général

Gérard DEROUIN

Copie à :  
DDTM – SPLU  
DREAL – COPREV  
ARS  
M. le sous-préfet de Dinan



Liberté • Égalité • Fraternité  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREFET DES COTES D'ARMOR

Préfecture  
Direction des relations  
avec les collectivités territoriales  
Bureau du développement durable

Saint-Brieuc, le

22 OCT. 2015

Affaire suivie par :  
M.Philippe RICHARD  
Tél : 02.56.57.41.24  
Fax : 02.96.62.44.78  
philippe.richard@cotes-darmor.gouv.fr

INFORMATION DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE  
relative au projet de Plan Local d'Urbanisme de la commune de Saint-Jacut-de-la-Mer,  
arrêté par délibération du conseil municipal du 4 juin 2015,  
réception du 20 juillet 2015.

À la date du 20 octobre 2015, l'autorité environnementale n'a émis aucune observation se rapportant à ce dossier.

La présente information fera l'objet :

- d'une notification à la commune,
- d'une consignation au dossier d'enquête publique, par la commune,
- d'une publication sur le site internet de la préfecture.

Pour le Préfet,  
le Secrétaire Général

Gérard DEROUIN